



Question écrite 21/28 de Marc Cools sur l'aide aux sinistrés wallons

Cet été a été marqué par des inondations dramatiques en Wallonie. Un élan de solidarité envers les sinistrés s'est manifesté partout dans notre pays. Notre administration communale y a participé en mettant une partie de son charroi à la disposition des services de secours et des sinistrés. Une décision judicieuse. Pouvez-vous m'informer concrètement combien de véhicules ont ainsi été mis à disposition et pour quelle durée et quelles opérations ? Quel volume horaire cela a-t-il représenté pour nos ouvriers ?

Réponse:

Comme indiqué à l'occasion de nos débats en Conseil Communal le 9 septembre dernier, notre Commune a reçu une liste du matériel nécessaire/demandé afin de venir en aide aux communes sinistrées.

Après examen, nous n'avons malheureusement pas pu mettre de matériel à disposition, ne disposant pas de générateurs, pompes etc...

Les communes concernées s'étaient déjà vues proposer de nombreuses aides en matière de transport et charroi et n'étaient plus intéressées par nos véhicules.

Comme vous le savez, notre Commune a toutefois décidé, ce qui a été approuvé par notre Conseil à l'unanimité, de libérer la somme de 15 000 euros afin de soutenir la Croix-Rouge dans le cadre de ses opérations dans les communes sinistrées.



Question écrite 21/29 de Marc Cools sur la journée sans voiture.

Pouvez-vous m'indiquer combien de dérogations ont été accordées à Uccle pour le Dimanche sans voiture du 19/09/2021. Ce nombre est-il en croissance, en décroissance ou stable par rapport aux années précédentes ? Des statistiques sont-elles disponibles pour l'ensemble de la Région bruxelloise et si oui quelle évolution est constatée ?

La journée sans voiture est en fait une journée avec moins de voiture. Le respect du code de la route par tous les usagers est dès lors important. Les cyclistes et les usagers de trottinettes ne respectent pas tous lors de cette journée ce code. Pouvez-vous m'informer des actions de sensibilisation que la commune a développée pendant la semaine de mobilité pour garantir ce respect ?

Réponse:

Pouvez-vous m'indiquer combien de dérogations ont été accordées à Uccle pour le Dimanche sans voiture du 19/09/2021 :

2021 : 1033

2020 : 989

2019 : 956

2018 : 954

Ce nombre est-il en croissance, en décroissance ou stable par rapport aux années précédentes ?

Légèrement en augmentation, nous avons de plus en plus de demandes pour des sociétés de soins à domicile.

Des statistiques sont-elles disponibles pour l'ensemble de la Région bruxelloise et si oui quelle évolution est constatée ?

Il s'agit des données pour les 19 communes (ne tiennent pas compte de dérogations pour les ZP (pour leur personnel ou pour les agents en poste aux barrages (pour traiter les cas urgents), la STIB (personnel qui doit se rendre au travail, techniciens pour intervention sur le réseau, etc.) et le service du protocole des affaires étrangères (ambassades, etc.)).

Année	Dérogations octroyées par les communes	Dérogations fournies aux communes	Taux d'utilisation
2010	21517	24200	89%
2011	19222	24800	78%
2012	19502	22800	86%
2013	17842	22370	80%
2014	17437	21296	82%
2015	16976	20300	84%
2016	16685	20555	81%
2017	17675	20260	87%
2018	17877	21294	84%
2019	15798	19120	83%
2020	15154	19750	77%
2021	16058	20320	79%

Source : Brulocalis

Pouvez-vous m'informer des actions de sensibilisation que la commune a développée pendant la semaine de mobilité pour garantir ce respect ?

Chaque année, nous rappelons via le Wolvendael ainsi que via le site Internet, les règles de bonne conduite.